

DEC221063DR01

Décision portant délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-Hélène Papillon, déléguée régionale pour la circonscription Île-de-France Villejuif, aux responsables de services de la délégation (OS)

LA DELEGUEE REGIONALE,

- Vu** le code de la commande publique et ses textes d'application ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC210868DAJ du 3 mars 2021 portant nomination de Madame Marie-Hélène Papillon aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Île-de-France Villejuif ;
- Vu** la décision DEC211903DAJ du 31 mai 2021 portant nomination de Monsieur Frédéric Valès aux fonctions d'adjoint à la déléguée régionale de la circonscription Île-de-France Villejuif ;
- Vu** la décision DEC210933DAJ du 3 mars 2021 portant nomination de Madame Charlotte Leiser aux fonctions d'adjointe à la déléguée régionale de la circonscription Île-de-France Villejuif, en charge du service mutualisé d'Île-de-France (IFSeM) ;
- Vu** la décision DEC213632DR01 du 30 novembre 2021 portant nomination de Monsieur Baptiste Villain aux fonctions de secrétaire général de la délégation régionale Île-de-France Villejuif ;
- Vu** la décision DEC213742DR01 du 30 novembre 2021 portant nomination de Madame Vanessa Ferrez aux fonctions d'adjointe au secrétaire général de la délégation régionale Île-de-France Villejuif ;
- Vu** la décision DEC151537DR01 du 15 juillet 2015 portant nomination de Madame Cécile Aït-Kaci aux fonctions de responsable du service des ressources humaines de la délégation régionale Île-de-France Villejuif ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-Hélène Papillon, déléguée régionale pour la circonscription Île-de-France Villejuif, délégation est donnée à Monsieur Frédéric Valès, adjoint à la déléguée régionale pour la circonscription Île-de-France Villejuif, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-Hélène Papillon et de Monsieur Frédéric Valès, délégation est donnée à Madame Charlotte Leiser, adjointe à la déléguée régionale pour la circonscription Île-de-France Villejuif, en charge du service mutualisé d'Île-de-France (IFSeM), à l'effet de signer tous les actes visés à l'article 1.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-Hélène Papillon, de Monsieur Frédéric Valès et de Madame Charlotte Leiser, délégation est donnée à Monsieur Baptiste Villain, secrétaire général de la délégation régionale Île-de-France-Villejuif, à l'effet de signer tous actes visés à l'article 1.



Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-Hélène Papillon, de Monsieur Frédéric Valès, de Madame Charlotte Leiser et de Monsieur Baptiste Villain, délégation est donnée à Madame Vanessa Ferrez, adjointe au secrétaire général de la délégation régionale Île-de-France Villejuif, à l'effet de signer tous les actes visés à l'article 1.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-Hélène Papillon, de Monsieur Frédéric Valès, de Madame Charlotte Leiser, de Monsieur Baptiste Villain et de Madame Vanessa Ferrez, délégation est donnée à Madame Cécile Aït-Kaci, responsable du service des ressources humaines de la délégation régionale Île-de-France Villejuif, à l'effet de signer tous actes visés à l'article 1.

Article 6

La décision n° DEC212060DR01 du 1^{er} juin 2021 est abrogée.

Article 7

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 7 mars 2022

La déléguée régionale

Marie-Hélène Papillon

